

BANQUES CORRESPONDANTES VIGILANCE ACCRUE SUR LES TRANSACTIONS EN PROVENANCE DE MAURICE



YOGESH GOKOOL (SENIOR EXECUTIVE - HEAD OF GLOBAL BUSINESS D'AFRASIA)

AVEC L'INCLUSION DE MAURICE SUR LA LISTE NOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE, LES BANQUES CORRESPONDANTES DEVRONT S'ADAPTER À UNE RÉGLEMENTATION PLUS RIGOUREUSE. CAR IL S'AGIRA DE SÉCURISER LES OPÉRATIONS BANCAIRES. LE POINT AVEC YOGESH GOKOOL, LE SENIOR EXECUTIVE - HEAD OF GLOBAL BUSINESS D'AFRASIA.

C'EST officiel ! L'Union européenne a élargi sa liste noire des paradis fiscaux en ajoutant Maurice parmi une douzaine de pays. «*Nous ne pouvons pas nous permettre de rester sur cette liste car cela pourrait avoir de graves ramifications pour le pays de manière générale, mais plus spécifiquement pour les services financiers et le secteur bancaire*», avance Yogesh Gokool, Senior Executive - Head of Global Business d'AfrAsia. Ces risques pourraient effectivement représenter des menaces sur la réputation et le bon déroulement des institutions bancaires.

En termes de risque réputationnel, c'est la confiance globale dans la juridiction mauricienne qui prend un sale coup. «*Cela risque d'entraver la vision de Maurice en*

tant que centre financier international, ainsi que la confiance des investisseurs internationaux», explique-t-il. En sus des pays européens, des juridictions peuvent également, immédiatement ou progressivement, se méfier des paiements provenant de Maurice, compromettant ainsi la bonne réputation de la juridiction. Ainsi, la Reserve Bank of India a déjà commencé à refuser des licences aux investisseurs basés à Maurice en raison de son incapacité à effectuer des contrôles de diligence raisonnable appropriés.

De manière générale, le fait de figurer sur cette liste honnie aura un impact négatif sur la facilitation des affaires et la compétitivité de la juridiction. «*Maurice a constamment occupé*

la première place parmi les pays africains au classement de la Banque mondiale sur la facilitation des affaires. De plus, le Global Competitiveness Report 2017-18 du Forum économique mondial a réaffirmé que Maurice se démarque sur le plan de la compétitivité en Afrique subsaharienne. En outre, il a maintenu sa première position au Mo Ibrahim Africa Governance Index de 2018 avec un score de 80/100», rappelle Yogesh Gokool.

IMPACT SUR LES DÉPÔTS EN DEVICES

Concernant les risques commerciaux, d'autres institutions financières de développement pourraient également emboîter le pas à la Banque européenne d'investissement (BEI) qui a décidé de ne pas investir à Maurice. «*Le retrait des institutions de financement du développement (IFD) et des fonds souverains de la*

juridiction aura un impact important sur les dépôts en devises», souligne Yogesh Gokool, tout en affirmant que cela pourrait entraîner une baisse directe considérable de l'activité des sociétés de gestion, des cabinets juridiques, des firmes comptables et des banques, et une réduction de la base des actifs.

«*Il existe des banques qui se concentrent exclusivement sur le marché du global business. Cela pourrait bien amener les banques internationales à quitter la juridiction, ce qui pourrait constituer un énorme pas en arrière à un moment où l'on tente d'attirer des gestionnaires de fonds internationaux*», soutient Yogesh Gokool, qui craint des pertes d'emploi et un effet boule de neige sur d'autres secteurs. Ainsi, estime-t-il, le fait que les ressortissants européens seront réticents à investir à Maurice affectera le secteur de l'immobilier. Il y a là un réel danger quand on sait qu'en 2019, les ventes immobilières aux Européens s'élevaient à environ Rs 10 milliards.

En termes de risque opérationnel, il faut s'attendre à ce que les paiements bancaires de ou vers l'Union européenne fassent l'objet d'examens d'évaluation plus longs ou tout bonnement qu'ils soient rejetés par le système bancaire. «*Les banques et les professionnels de l'Union européenne seront obligés d'accroître leur contrôle sur toutes les transactions commerciales impliquant des opérateurs situés à Maurice et d'appliquer des mesures de diligence raisonnable accrue*», soutient-il. Ce n'est pas tout : les paiements des importations pourraient faire l'objet de questions ou être refusés par des banques étrangères, avec à la clé une pénurie de certains produits.

Rachelle VEERASAMY